L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 20 MAI, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Publiques.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DIFFERENTES DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour en siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans la passage St. Antoine, Quatrième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., ce mardi, le 24ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés ci-après désignées sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contribuer à la collection des taxes annoncées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts y attachants, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et la propriété foncière annexée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir :

AUCE, CASPAR—Taxe de 1883, montant à.....$13 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Septième, Annonciation, Laurel et Hautième, désignée comme une portion triangulaire de l'Ilet No. 462 du dit district.

ADAMS, THOS. A.—Taxe de 1881, montant à.....$96 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 196, borné par les rues Quatrième, Coliseum, Prytania et Sixième; la dite portion de terre mesure 127 pieds de face à la rue Quatrième sur 214 pieds de profondeur s'étendant l'encoignure des rues Quatrième et Prytania.

ALLEY, AMANDA, E.—Taxe de 1882, montant à.....$96

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 214. le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

BILGERY, J. M.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Première, Seconde, Annonciation et Laurel